MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48 Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com www.lafrancaise.fr

DECISION

2020-9

Objet : Convention occupation domaine public aire canoë

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Considérant la volonté de la commune de développer des activités nautiques,

Considérant la proposition de l'association multi évasion Gorges de l'Aveyron sur la commune de Lafrançaise,

DECIDE

- l'occupation du domaine public de la rampe de mise à l'eau pour l'activité de canoë-kayak porté par l'association multi évasion Gorges de l'Aveyron pour la saison 2020,
- de signer la convention.

Fait à Lafrançaise

Le 2 juillet 2020.

Ther DELBREIL

Le Maire.

Lafrançaise